



---

## **DELIBERATION N° 63bis/2020/CACL**

DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 23 JUILLET 2020 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

---

### **PORTANT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°63/2020/CACL RELATIVE À LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU CENTRE LITTORAL (COLLEGE PUBLIC).**

Nombre de Conseillers en exercice : 48  
Nombre de Conseillers Présents : 37  
Nombre de Procuration : 1  
Date de convocation : vendredi 17 juillet 2020

Nombre de suffrages exprimés : 38  
Vote :  
Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 1

**L'an deux mille vingt, le jeudi vingt trois juillet à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.**

#### **Étaient présents en présentiel (salle de délibérations) :**

Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente ; Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> vice-Président ; David RICHE, 3<sup>ème</sup> vice-Président ; Raphaël RABORD, 4<sup>ème</sup> vice-Président ; Roger ARON, 5<sup>ème</sup> vice-Président ; Nestor GOVINDIN, 2<sup>ème</sup> membre du Bureau

Julner BELIZAIRE ; Claire CHINON ; Sergine CHOU-TIAM ; Christian FAUBERT ; KHAN Farah ; Chester LEONCE ; Roland LOE-MIE ; Mylène MAZIA ; Hélène PAUL ; Rolande SILEBER ; Didier SILIGHIN ; Georgette TJONATJOOI-MITH ; Eliodore TORVIC ; Sandra TROCHIMARA ; Patricia VICTOR

#### **Étaient présents en téléconférence (y compris salle de commissions) :**

Serge BAFAU, 6<sup>ème</sup> vice-Président ; Monique AZER, 2<sup>ème</sup> membre du Bureau ;

Dominique BERTONI ; Ruth BIDIUO CEPRIKA ; Kenny CHEN-TENG ; Xavier CLERVAUX ; Michel DUBOUILLE ; Hugues EDWIGE ; Guerline LOUIS ; Michaël MANCEE ; Axel RINO ; Anne-Michèle ROBINSON ; Magali ROBO-CALSIDE ; Jean-Pierre ROUMILLAC ; Corinne SIGER ; Rodolphe SORPS

#### **Étaient absents excusés :**

Jean GANTY, 1<sup>er</sup> membre du Bureau -> procuration à Raphaël RABORD ;  
Louis-Mike CALUMAY ; Corine DIMANCHE ; Claude PLENET ; Jocelyne PRUDENT

#### **Étaient absents :**

LECANTE Patrick, 1<sup>er</sup> vice-Président  
Andrée BABOUL ; Roland LEANDRE ; Tineffa NAISSO ; Bernard PERDRIX ; Gabriel  
SERVILLE

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20200723-63bis-20-CACLAP -DE Date de télétransmission : 14/08/2020 Date de réception préfecture : 14/08/2020
--

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Farah KHAN**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**Vu** l'article L.134-1 du code du tourisme ;

**Vu** l'arrêté préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la Communauté de communes du Centre Littoral (CCCL) modifié ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment le VII de son article 19 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 ;

**Vu** l'arrêté n° 097-CBC-20 du 04 juin 2020 modifiant l'arrêté n°092-CBC-20 du 27 mai ayant porté composition du conseil communautaire de la CACL pour les communes de Roura, Matoury et Rémire-Montjoly durant la période du 18 mai 2020 jusqu'à son renouvellement complet à l'issue du second tour de scrutin ;

**Vu** la délibération n° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la délibération n° 143/2017/CACL approuvant la création et le projet de statuts de l'office de tourisme communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

**Vu** les délibérations n° 08/2018/CACL en date du 8 février 2018 et 101/2018/CACL en date du 12 juillet 2018 portant sur la désignation des membres du collège public du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Centre Littoral ;

**Considérant** le caractère transitoire de la formation du conseil communautaire durant la période allant du 18 mai 2020 jusqu'à son renouvellement complet à l'issue du second tour de scrutin ;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder au remplacement des conseillers qui ne sont plus membres du conseil depuis le 17 mai 2020 lorsqu'ils sont désignés pour siéger des commissions internes ou au sein d'instance d'organismes extérieurs ;

**Considérant** que le conseil d'administration de l'OTCL doit être modifié pour tenir compte de la cessation de mandat de conseillère communautaire de mesdames Marie-Reine GIRAULT (Roura), Rosaline CAMILLE-SIDIBE (Montsinéry-Tonnégrande) et Georgina CHIN-TENG-FUNG (Cayenne), Serge SEWGOBIND et Jean-Yves THIVER ;

**Considérant** qu'après appel à candidature, M. David RICHE, 3<sup>ème</sup> vice-Président et M. Roland LOE-MIE, conseiller communautaire se sont portés candidats ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 21 juillet 2020 ;

**Entendu le Rapport N° 63/2020/CACL** de la Présidente relative à la modification partielle des délibérations n°08/2018/CACL et n°01/2018/CACL portant désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Centre Littoral (OTCL) (Collège public).

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20200723-63bis-20-CACLAP -DE Date de télétransmission : 14/08/2020 Date de réception préfecture : 14/08/2020
--

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 63/2020/CACL** relative à la modification partielle des délibérations n° 08/2018/CACL et n° 01/2018/CACL portant désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) au sein du conseil d'administration de l'Office de tourisme du Centre Littoral (OTCL) (Collège public).

Une erreur matérielle s'est glissée lors de la rédaction de la délibération N° 63/2020/CACL. Il convient de lire Monsieur Eliodore TORVIC, suppléant du collège du Conseil d'Administration de l'office de tourisme du Centre Littoral en remplacement de Monsieur Jean-Yves THIVER.

Titulaires : Sans changement

1. Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente
2. Monique AZER, Conseillère communautaire
3. Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire
4. Mylène MAZIA, Conseillère communautaire
5. David RICHE, Conseiller communautaire
6. Roland LOE-MIE, Conseiller communautaire
7. (vacant)

Suppléants :

1. Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire
2. Roger ARON, Conseiller communautaire
3. Chester LEONCE, Conseiller communautaire
4. Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire
5. Eliodore TORVIC, Conseiller communautaire
6. Roland LEANDRE, Conseiller communautaire
7. (vacant)

Le reste sans changement.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le jeudi 23 Juillet 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Marie-Laure PHINERA-HORTH**

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20200723-63bis-20-CACLAP  
-DE  
Date de télétransmission : 14/08/2020  
Date de réception préfecture : 14/08/2020